

- [Courrier Laval](#)>
- [Actualités](#)

La modernisation de la consigne vivement attendue



[Stéphane St-Amour](#)

Publié le 22 avril 2016

ENVIRONNEMENT. Quatre organisations environnementales réclament du gouvernement l'élargissement de la consigne à tous les contenants de boisson en verre, aluminium et plastique.



© Photo TC Media - Mario Beauregard

Huit environnementalistes ont voulu démontrer l'urgence d'imposer une consigne sur tous les contenants de boisson en verre, aluminium et plastique afin d'éviter que ceux-ci ne se retrouvent dans des lieux d'enfouissement, les lieux publics, la nature ainsi qu'en bordure de nos routes et autoroutes.

Le 22 avril, elles ont souligné le Jour de la Terre en nettoyant un tronçon de l'avenue Francis-Hughes bordant l'autoroute 440 dans le parc industriel Centre.

En moins d'une heure, huit de leurs représentants ont récupéré un nombre impressionnant de contenants non consignés.

«Il est inconcevable et inacceptable en 2016 de ramasser autant de contenants de boisson en bordure de nos routes et dans notre environnement, dénonce le directeur général du CRE de Laval, Guy Garand. Tous les producteurs de plastique, d'aluminium et de verre devraient assumer une plus grande part de responsabilité des produits qu'ils mettent en marché, notamment en investissant massivement dans la sensibilisation et l'éducation.»

Un fléau

Pour le directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), Karel Ménard, la solution passe, entre autres, par une modernisation du système de consignation publique qui n'en finit plus de se faire attendre.

Il y a quatre ans, cette réforme comptait parmi les six grands chantiers inscrits au plan stratégique 2012-2017 de RECYC-QUÉBEC.

À ses yeux, il ne fait aucun doute que la collecte sélective à domicile et hors foyer a depuis longtemps atteint les limites de son efficacité.

«Les bouteilles d'eau, c'est un fléau, déplore M. Ménard en jetant un œil sur le butin amassé en l'espace d'une heure. Elles ne sont pas faites pour être consommées à la maison et les malpropres les rejettent dans la nature.»

Et il n'y a pas qu'aux bouteilles d'eau que la consigne devrait être étendue.

«Au Québec, on évalue entre 220 et 240 millions le volume annuel de bouteilles de vin qui se consomment, dont la grande majorité se retrouve aux dépotoirs», ajoute-t-il, tout en précisant que le verre récupéré par la collecte sélective est «très difficilement recyclable» en raison des coûts de décontamination.

Valeur de la consigne

Directeur du Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME), Jonathan Théorêt rappelle quant à lui que la valeur de la consigne n'a pas bougé depuis son implantation, il y a plus de 30 ans.

En haussant de 5 à 15 cennes la consigne, on gagnerait en efficacité, dit-il. «Un taux significatif, ça fonctionne», enchaîne celui qui attribue à la consigne un meilleur taux de récupération, un tri plus efficace et une moindre contamination des matières.

Le mot de la fin est allé au directeur du Regroupement des éco-quartiers, Nicolas Montpetit: «Comme le montre notre collecte d'aujourd'hui [vendredi], trop de contenants non consignés se retrouvent dans l'environnement, alors qu'ils pourraient avoir plusieurs autres vies grâce à la consigne!»